

Enquête sur les réseaux français de la GPA

Article rédigé par *Marianne*, le 31 décembre 2020

Source [Marianne] Malgré l'interdiction de la gestation pour autrui (GPA), des filières ont vu le jour dans notre pays. Y interviennent des Français qui, très souvent, ont eu eux-mêmes un enfant par l'intermédiaire d'une mère porteuse à l'étranger. À présent, ces derniers sont des commerciaux d'agences américaines ou ukrainiennes. La crise sanitaire accélère ce processus. Enquête.

Kiev. Le 13 novembre 2017. Frédéric et Christelle, agent de sûreté et assistante maternelle, posent devant l'objectif. Ils regardent fièrement devant eux, tandis que, au creux de leurs coudes, s'assoupissent deux bébés en pyjama. Ces derniers dorment, ignorant sans doute que leur mère porteuse vient de les laisser aux bras de leurs parents d'adoption. Trois ans après la prise de vue, la photo est toujours sur la page Facebook de la clinique ukrainienne de GPA BiotexCom. Le cliché est à présent une publicité à destination des éventuels clients français. Quant à Frédéric et Christelle, ils sont « apporteurs d'affaires ». Depuis le littoral armoricain, ils orientent des couples français en désir d'enfants vers leur ancienne clinique ukrainienne. À chaque contrat conclu, ils encaisseraient une commission de 1 000 €.

Au téléphone, Frédéric assure n'avoir reçu que deux milliers d'euros et ensuite, avoir stoppé le petit manège. « *C'était malsain* » concède-t-il dans le combiné, avant de se justifier : « *Cet argent remboursait le prix de la GPA de nos jumeaux.* » D'anciens clients de l'entreprise ukrainienne avancent une autre version : « *Christelle et Frédéric ont monté un système de mise en relation entre BiotexCom et les candidats français. Durant un temps, ils recevaient même les couples à domicile pour les renseigner sur la clinique.* » Contactée pour obtenir des informations sur une GPA, Katya, la commerciale de la clinique ukrainienne, nous oriente d'ailleurs immédiatement vers Frédéric et Christelle. Preuve que les ponts entre le couple et l'entreprise ne sont pas coupés. En France, ces pratiques ne sont pas isolées. CMC, une agence canadienne de mères porteuses, propose également des commissions de 2 000 € à ses anciens clients. « *Plusieurs administrateurs français de forums de gestation pour autrui sont rémunérés par ces entreprises ukrainiennes et américaines* » ajoute Isabelle, régulièrement approchée sur les forums par des rabatteurs.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)